

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Navas, Laite-Bullier & Co, place de la Bourse, 8; A LILLE, chez M. Vanverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

RÉSULTATS DU 8 MAI 1877

RÉSULTATS connus

Cantons de Roubaix et Tourcoing

ROUBAIX-OUEST.

PREMIÈRE SECTION.

(Hôtel de Ville.) — Salle des Adjudications.
Inscrits 1244
Votants 960
Oui 736
Non 224
Blancs ou Nuls 13

DEUXIÈME SECTION.

(Ecole du Trichon).
Inscrits 1203
Votants 900
Oui 715
Non 185
Blancs ou nuls 10

TROISIÈME SECTION.

(Ecole Notre-Dame).
Inscrits 1244
Votants 941
Oui 691
Non 250
Blanc ou nuls 20

ROUBAIX-EST

PREMIÈRE SECTION

(Salle du Tribunal de Commerce).
Inscrits 1600
Votants 1205
Oui 968
Non 237
Blancs ou nuls 48

DEUXIÈME SECTION.

(Hôtel des Pompiers).
Inscrits 1600
Votants 1201
Oui 964
Non 237
Blancs ou nuls 25

TROISIÈME SECTION.

Inscrits 1524
Votants 1188
Oui 966
Non 222
Blancs ou nuls 21

RÉCAPITULATION.

Inscrits 8,161
Votants 6,395
Oui 5,055
Non 1,333
Blancs ou nuls 106

COMMUNES DES CANTONS DE ROUBAIX.

WATTRELOS.

Inscrits 1,332
Votants 1,210
Oui 1,202
Non 8
Nuls 1

CROIX.

Inscrits 458
Votants 420
Oui 402
Non 18
Blancs ou nuls 3

WASQUEHAL.

Inscrits 509
Votants 462
Oui 433
Non 29
Blancs ou nuls 3

Les deux cantons de Roubaix ont donc donné:

Oui 7082
Non 1277

TOURCOING.

Inscrits 6629
Votants 4925
Oui 4732
Non 193

Communes des cantons de Tourcoing.

BOUSBEQUES.

Inscrits 515
Votants 481
Oui 480
Nul 1

NEUVILLE

Inscrits 363
Votants 342
Oui 341
Non 1

RONCQ.

Inscrits 835
Votants 744
Oui 737
Non 7

MOUVEAUX

Inscrits 570
Votants 532
Oui 545
Non 2

BONDUES

Inscrits 812
Votants 769
Oui 765
Non 4

MARCO EN BARCEUL

Inscrits 1127
Votants 1057
Oui 996
Non 61

HALLUIN.

Inscrits 965
Votants 910
Oui 875
Non 35

LINSELLES.

Inscrits 962
Votants 895
Oui 886
Non 9

Les deux cantons de Tourcoing ont donné:

Oui 11,359
Non 215
Nuls 97

LILLE.

Electeurs inscrits 21,578
Votants 17,564
Oui 8,455
Non 8,793
Nul 316

Les autres communes de l'arrondissement ont donné les résultats suivants:

Saint-André.

Oui 241
Non 47
Nul 1

Marquette.

Oui 378
Non 58
Nuls "

Mons-en-Barceul.

Oui 224
Non 49
Nuls 3

La Madeleine.

Oui 428
Non 252
Nuls 4

Les communes de l'arrondissement de Lille

Oui 483
Non 140
Nuls "

Les communes de l'arrondissement de Valenciennes

Oui 374
Non 15
Nuls 9

Les communes de l'arrondissement de Cambrai

Oui 317
Non "

Les communes de l'arrondissement de Arras

Oui 990
Non 3

Les communes de l'arrondissement de Douai

Oui 72
Non 2

Les communes de l'arrondissement de Lille

Oui 513
Non 3
Nuls "

Les communes de l'arrondissement de Valenciennes

Oui 224
Non 2

Les communes de l'arrondissement de Arras

Oui 469
Non 3
Nuls "

Les communes de l'arrondissement de Douai

Oui 483
Non 10
Nuls "

Les communes de l'arrondissement de Valenciennes

Oui 334
Non 106
Nuls "

Les communes de l'arrondissement de Cambrai

Oui 428
Non 62
Nuls "

Les communes de l'arrondissement de Arras

Oui 483
Non 10
Nuls "

Les communes de l'arrondissement de Valenciennes

Oui 483
Non 10
Nuls "

(Nous n'avons pas encore les chiffres de l'arrondissement d'Avesnes.)

RÉSUMÉ DU DÉPARTEMENT DU NORD

(Sauf les cantons de Quesnoy arrondissement d'Avesnes.)

Electeurs inscrits 308,701
Votants 261,444
Oui 229,245
Non 29,990
Nuls 2,209

Nous avons reçu ce matin les dépêches suivantes.

Paris, lundi matin.
Résultat : ville de Paris, 111,363 oui; 156,377 non;

Département de la Seine : 139,558 oui; 184,946 non.

Environ 93,000 abstentions.
Rente 74.70.

La tranquillité a été parfaite hier.

Paris, lundi 8 h. 10.

Les résultats connus jusqu'à présent donnent :

5,230,000 oui.
1,440,000 non.

Il manque une centaine d'arrondissements. Les calculs sur les résultats connus font présager environ 6,500,000 oui, et 1,500,000 non. Il y aura environ un cinquième d'abstentions.

OUI 8,390
NON 8,635

Arras, lundi.
Pas-de-Calais : 171418 oui; 10482 non.

Arrondissement d'Arras, 39876 oui; 2583 non.

Troyes, lundi.
Département de l'Aube, 59,111 oui; 13829 non.

(Voir au Dernières Nouvelles.)

ROUBAIX, 9 MAI 1877

Nous voilà, Dieu merci ! au terme de l'agitation plébiscitaire, et il est à croire que la plupart de nos concitoyens n'en sont pas plus fâchés que nous. Le profil compensera la peine si, comme nous l'espérons, la sécurité affermie permet de s'occuper avec fruit des améliorations positives, vers lesquelles tendent tous les esprits raisonnables.

Au premier rang figure la construction des chemins de fer locaux. On nous mande de Paris que l'intention du Gouvernement est de mettre le Corps législatif en demeure de voter ayant la délibération budgétaire, le projet de loi présenté au début de la session actuelle. Nos députés s'associeront activement à cette sollicitude. Ils ne sauraient mieux répondre aux vœux et aux intérêts des populations.

Du reste, l'affaire est en situation avancée. Le rapport de la commission a été déposé, après entente avec le Conseil d'Etat, si bien qu'on mettra le projet à l'ordre du jour dès la rentrée parlementaire.

Le point le plus important de la nouvelle loi est l'augmentation de la subvention accordée par l'Etat aux nouvelles voies ferrées. Ce chiffre, borné à six millions d'après la loi de 1855, pourra être porté à 25 millions en faveur de certaines lignes départementales. C'est de la justice et non de la prodigalité, si l'on se souvient de ce qu'ont coûté au Trésor, c'est-à-dire à nous autres, contribuables, les réseaux anciens et nouveaux adjugés aux grandes compagnies.

Voici le texte complet de la disposition coopérative; elle forme l'article 5 du projet de loi révisé :

« Art. 5. — Des subventions seront accordées sur les fonds du Trésor pour aider à l'exécution des chemins de fer d'intérêt local.

Le montant de ces subventions sera déterminé par le chiffre de la dépense que le traité d'exploitation à intervenir laissera à la charge des départements, des communes et des intéressés.

La subvention sera des deux tiers de la dépense pour les départements dans lesquels le produit du centime additionnel au principal des quatre contributions est inférieur à vingt mille francs.

Elle sera de la moitié de la dépense pour le département dont le centime supérieur à vingt mille francs n'atteint pas quarante mille francs.

Le maximum de la dépense kilométrique sur laquelle les subventions seront calculées sera de 140,000 francs.

Il pourra de plus être accordé des subventions extraordinaires pour l'exécution des grands travaux d'art tels que ponts sur fleuves ou grandes rivières, viaducs, souterrains ou passages difficiles de

HIER - AUJOURD'HUI - DEMAIN

On dément formellement que le gouvernement français ait demandé, ou doive demander l'extradition de M. Florens au gouvernement anglais. M. Florens, du reste, n'a pas quitté Londres, quoi qu'en disent ici divers journaux.

On assure à Paris que Rousselle a enfin réussi à gagner la Belgique d'où il serait reparti pour l'Angleterre, par la voie d'Oslande. Les bombes que l'on a découvertes chez lui ont été aujourd'hui l'objet de diverses expériences au polygone de Vincennes.

Le Journal officiel publie la note suivante : « Aujourd'hui, à midi, le gérant du Rappel s'est présenté dans les bureaux de la rédaction du Journal officiel, réclamant l'insertion d'une lettre, dans laquelle il protestait contre la mention du Rappel parmi les journaux saisis hier pour publication d'une fausse proclamation de l'Empereur.

Voici les faits : le 12 mai 1877, à 3 heures, c'est dans une seconde édition, mise en vente hier au soir, et ne portant pas de date, que le Rappel a inséré, page 3, première colonne, la fausse proclamation.

Ce numéro a été saisi par la justice.

Le public peut ainsi apprécier les procédés et la sincérité du Rappel.

Le Rappel annonce que Victor Hugo est cité à comparaitre, mercredi 11 mai, devant la 8^e chambre, comme prévenu d'avoir, en publiant dans le n° du 5 mai de ce journal, un article intitulé : Victor Hugo sur le plébiscite, excité à la haine et au mépris du gouvernement.

Nous avons annoncé avant-hier la saisie de plusieurs journaux démocratiques : le Rappel, l'Avenir national, le Sicle, le Rappel. Voici quelques détails à ce sujet donnés par Paris-Journal.

Ces différentes feuilles contenaient des articles anti-plébiscitaires, au milieu desquels certaine proclamation de l'Empereur datée de 1848 en faveur de la République démocratique et sociale.

On a vu en quels termes le Journal officiel a déclaré apocryphe cette proclamation. Voici l'historique ou plutôt la légende de cette proclamation.

Lord Normanby, ancien ambassadeur d'Angleterre en France, a écrit une histoire de 1848, qui la relate tout au long.

Louis Blanc la déclare apocryphe dans son Histoire de la Révolution.

Et les journaux bonapartistes de l'époque ont tous publié ce document sans soulever aucune réclamation.

Qui est dans le vrai ? Lord Normanby ou Louis Blanc ?

Le Journal officiel donne raison à Louis Blanc.

Mais, d'autre part, au mois de décembre 1869, deux journaux de province, l'Avenir d'Auch, et l'Emancipation, de Toulouse, ont publié la même proclamation, sans commentaires. Ils n'ont pas été inquiétés.

Ce n'est pas tout. Le plupart des biographies de Louis-Napoléon Bonaparte publiées en 1848, 1849 et 1850, contiennent tout ou partie de cette proclamation. Enfin, un opuscule très-éclogue, publié par Cognat, à Lyon, chez la veuve Chauvée, en 1849, n'oublie pas de mentionner ce précieux document.

Tout cela prouve-t-il suffisamment que la vérité est du côté de lord Normanby, ou du côté de Louis Blanc ? Nous ne le croyons pas. La proclamation n'est pas contenue dans les œuvres complètes de Napoléon III; elle n'a pas été signée de Louis-Napoléon Bonaparte quand elle a été publiée pour la première fois; elle n'est pas dans les formes ordinaires des nombreux documents de même nature publiés par Louis-Napoléon à cette époque.